



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 28 MAI 2024 À NICE

Avec la participation exceptionnelle de :

Frédéric MORTIER - Coordinateur de la mission interministérielle Politique de prévention et de lutte contre l'incendie de forêt dans un contexte d'extension et d'intensification du risque dû au changement climatique.

Jean BACCI - Sénateur du Var et co-auteur de la loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie.

# Des maires unis pour la forêt et le bois local

Aujourd'hui, nos forêts sont touchées par la crise climatique, affaiblies par les sécheresses successives et les incendies.

En tant que responsables de la sécurité dans nos communes et de l'aménagement des espaces pour lutter contre les incendies, nous devons nous saisir de cet enjeu pour préserver et protéger nos citoyens, nos espaces forestiers et nos paysages !

Nous avons plusieurs défis à relever :

- Mobiliser nos administrés pour créer une culture du risque ;
- Aménager le territoire en créant des accès pour faciliter la lutte en zone de montagne.

C'est à nous, élus locaux, de nous organiser pour anticiper et gérer au mieux ce risque. Nous avons un rôle essentiel à jouer. Nos espaces forestiers méritent leur place au cœur des stratégies de nos territoires.

Dans ce contexte, cette thématique sera au cœur de nos échanges lors de **notre assemblée générale, le 28 mai prochain, à Nice.**

La Présidente,  
Martine Barengo-Ferrier



# DÉROULÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- 14h15 – 14h30** : **Accueil des participants**
- 14h30 – 15h10** : **Assemblée générale statutaire**  
*Rapport moral de la Présidente.*  
*Rapport d'activités et rapport financier 2023.*
- 15h10 – 15h40** : **Intervention des personnalités présentes**
- 15h40 – 17h30** : **Extension du risque incendie, quels aménagements des territoires ?**  
*De la volonté du législateur à la mise en oeuvre opérationnelle d'une politique publique majeure dans les Alpes-Maritimes.*  
En présence et avec l'intervention de :  
- Frédéric MORTIER : faire face à l'intensification du risque incendie, conséquence du changement climatique.  
- Jean BACCI : la nécessité d'améliorer la loi pour faciliter l'action des maires.  
  
*Echanges, débats et retours d'expérience.*
- 17h30** : **Clôture et verre de l'amitié**

## LIEU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Centre Administratif des Alpes-Maritimes  
Hôtel du département, Salle 25  
147, boulevard du Mercantour  
06286 Nice

## INSCRIPTION

L'inscription se fait par retour du bulletin réponse avant le 22 mai 2024 à l'adresse e-mail suivante : **inscription@communesforestieres.org**

## COORDONNÉES SUR PLACE

En cas de problème de dernière minute (empêchement, retard...), merci de bien vouloir contacter **Manon THEILLERE au 07 81 83 15 34.**



**COMMUNES  
FORESTIERES**  
ALPES MARITIMES

Immeuble Nice Leader  
Bât. Ariane 7e étage  
27 bd Paul Montel - 06200 Nice  
contact06@communesforestières